

Le 7 décembre 2023

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Vous avez annoncé le 30 mars 2023 un Plan Eau qui a constitué le premier volet de l'exercice de planification écologique porté par le gouvernement.

Les Présidents de comité de bassin ont unanimement salué un Plan qui fixe une ambition, qui pose clairement l'enjeu de la sobriété, qui redonne des moyens aux agences de l'eau, au travers de décisions sur les redevances relevant des comités de bassin.

Le Projet de Loi de Finances 2024 a vocation à organiser et faciliter ces arbitrages des comités de bassin en fixant de grands équilibres entre les usagers de l'eau, par un mécanisme de taux planchers prévus dans la Loi.

Pourtant, la presse nationale s'est faite l'écho hier d'arbitrages qui auraient été consentis au syndicat agricole majoritaire, et qui remettent en cause toute l'architecture financière du Plan Eau et au-delà, les accords de solidarité entre usages qui sont la base même du fonctionnement des bassins.

Nous, Présidents du Comité national de l'eau et des Comités de bassin, vous appelons solennellement à soutenir les équilibres du Plan eau dans le projet de loi de finances 2024.

Les Présidents des Comités de bassins comptent sur des débats parlementaires de qualité, à même de permettre un débat de fond à la hauteur de l'enjeu qui se pose à l'échelle nationale : faire face, dès maintenant, aux coûts d'adaptation au changement climatique. Sans ces actes forts demandés aux comités de bassin, il ne saurait y avoir de capacité à financer les projets structurants nécessaires pour permettre la résilience des territoires et la sécurisation des usages de l'eau, dont les agriculteurs soulignent à juste titre la nécessité pour leur activité.

Les comités de bassin sont prêts à prendre leur part de ces stratégies en responsabilité. Cette responsabilité est toutefois partagée avec l'Etat et requiert son soutien sans faille.

La déclinaison régionale de la planification écologique lancée par le gouvernement, au travers des COP régionales, montre que la communication portée par le gouvernement depuis de nombreux mois sur les enjeux d'adaptation au changement climatique porte ses fruits et peuvent susciter une adhésion locale. Ne fragilisons pas cet élan.

Les défis à relever sont nombreux, notamment la rénovation des stations d'épuration, la restauration des zones humides, le développement des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), ainsi que la nécessaire sécurisation de l'alimentation en eau potable et la lutte contre les pollutions diffuses pour maîtriser les coûts de traitement liés aux polluants émergents.

La réalisation de ces projets requiert un temps substantiel, ce qui rend d'autant plus cruciale la capacité des agences à donner de la visibilité financière aux porteurs pour qu'ils les déclenchent dès maintenant.

Du fait de l'enjeu stratégique pour nos bassins, nous sollicitons un rendez-vous avec vous dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.

Audrey BARDOT,
Présidente du Comité de
bassin Rhin-Meuse



Thierry BURLOT,
Président du Comité de bassin
Loire-Bretagne



André FLAJOLET,
Président du Comité de bassin
Artois Picardie



Nicolas JUILLET,
Président du Comité de
bassin Seine-Normandie



Alain ROUSSET,
Président du Comité de bassin
Adour Garonne



Jean LAUNAY,
Président du Comité national
de l'eau



Copie à Madame la Première Ministre, Elisabeth BORNE et à Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe BECHU